

# Tandheelkunde 21.1 La facturation des actes dentaires

De facturering van tandheelkundige verrichtingen



1. Quel élément est essentiel lors du premier contact avec un patient handicapé ?
  - a. Le choix de la musique dans la salle d'attente
  - b. La présence d'un grand parking devant le cabinet
  - c. La première consultation et la prise de contact
  - d. La durée très courte de la consultation
2. À quoi sert principalement le questionnaire préalable ?
  - a. Tester le niveau de français du patient
  - b. Choisir le jour de la prochaine consultation
  - c. Mieux connaître l'aspect médical et les habitudes de vie du patient
  - d. Vérifier si le patient a payé la consultation précédente

1-c 2-c

## 2. Lees de dialoog en beantwoord de vragen.

Le dentiste a des questions sur la CCAM

*De tandarts heeft vragen over de CCAM*

- Le dentiste:** J'ai quelques doutes sur certains actes de la CCAM. Vous pouvez m'expliquer ? *(Ik heb wat twijfels over bepaalde verrichtingen in de CCAM. Kunt u ze me uitleggen?)*
- L'assistante:** Bien sûr, docteur. Lesquels ? *(Natuurlijk, dokter. Welke bedoelt u?)*
- Le dentiste:** D'abord, le coiffage pulpaire. Comment ça se facture ? *(Allereerst: pulpakap. Hoe wordt dat gefactureerd?)*
- L'assistante:** C'est le recouvrement d'une pulpe exposée. C'est un acte séparé du composite et il est totalement remboursé par la Sécurité sociale. *(Dat is het bedekken van een blootliggende pulpa. Het is een verrichting apart van het composiet en wordt volledig vergoed door de Sociale Zekerheid.)*
- Le dentiste:** Très bien. Et le supplément pour les patients sous anticoagulants ? *(Goed. En de toeslag voor patiënten die anticoagulantia gebruiken?)*
- L'assistante:** Vous l'ajoutez lors d'une extraction. Il compense le temps d'hémostase et il est aussi remboursé. *(Die voegt u toe bij een extractie. Hij compenseert de hemostasetijd en wordt ook vergoed.)*
- Le dentiste:** D'accord. Et le supplément pour les patients dits « spéciaux » ? *(Oké. En de toeslag voor zogenoemde "speciale" patiënten?)*
- L'assistante:** Il concerne les handicaps sévères ou les troubles qui empêchent la coopération. Il est remboursé si c'est bien justifié dans le dossier du patient. *(Die geldt bij ernstige handicaps of stoornissen die samenwerking verhinderen. Hij wordt vergoed als dat goed is verantwoord in het patiëntendossier.)*
- Le dentiste:** Et pour retirer un corps étranger dans un canal radiculaire ? *(En voor het verwijderen van een vreemd voorwerp uit een wortelkanaal?)*

- L'assistante:** L'ablation d'un corps étranger est un acte à part. Le tarif est libre, il est fixé par la clinique. *(Het verwijderen van een vreemd voorwerp is een aparte verrichting. Het tarief is vrij en wordt door de kliniek vastgesteld.)*
- Le dentiste:** Et la Sécurité sociale rembourse quelque chose pour l'ablation d'un corps étranger ? *(Vergoedt de Sociale Zekerheid iets voor die verwijdering?)*
- L'assistante:** Non, pas pour cet acte. Mais la mutuelle peut couvrir une partie, selon le contrat du patient. *(Nee, niet voor die verrichting. Maar de aanvullende verzekering kan een deel dekken, afhankelijk van het contract van de patiënt.)*
- Le dentiste:** Donc il faut prévenir le patient. *(Dus we moeten de patiënt informeren.)*
- L'assistante:** Oui, il faut toujours annoncer le prix et vérifier sa mutuelle avant de programmer l'acte. C'est important pour le consentement éclairé. *(Ja, u moet altijd de prijs melden en de aanvullende verzekering controleren voordat u de verrichting plant. Dat is belangrijk voor de geïnformeerde toestemming.)*

1. Que dit l'assistante à propos du coiffage pulpaire ? *(Wat zegt de assistente over de pulpapak?)*
- a. C'est un acte séparé du composite et totalement remboursé.      b. C'est un acte que la Sécurité sociale ne rembourse jamais.
- c. C'est toujours gratuit, il n'a pas de code CCAM.      d. C'est un supplément réservé aux patients avec handicap.
2. Pourquoi le dentiste doit-il prévenir le patient avant l'ablation d'un corps étranger ? *(Waarom moet de tandarts de patiënt informeren vóór het verwijderen van een vreemd voorwerp?)*
- a. Parce que l'acte n'est pas remboursé par la Sécurité sociale et le tarif est libre.      b. Parce que l'acte est obligatoire pour les patients sous anticoagulants.
- c. Parce que le Code de déontologie interdit d'annoncer les prix.      d. Parce que la mutuelle rembourse toujours l'acte à 100 %.

**1-a 2-a**